

**RÉPONSE – M 601 B – 15.06**

**Réponse du Conseil administratif à la motion M 601 A - 15.04**

déposée par Mesdames Christina MEISSNER et Ruth KAELIN

relative à l'objet suivant :

**POUR PLUS DE LOGEMENTS ET MOINS DE NUISANCES, PAS D'OUVERTURE AU TRAFIC AÉRIEN COMMERCIAL ENTRE 23H00 ET 6 HEURES DU MATIN**

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Afin de répondre aux invites de la motion M 601 A – 15.04, une information du Conseil administratif a été donnée lors de la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de la mobilité du 28 avril 2015 sur la procédure PSIA.

Par ailleurs, le Conseil administratif a déposé un projet de résolution R 638 – 15.04, Aéroport de Genève, pour une interruption des vols de nuit entre 23 heures et 6 heures du matin, qui a été acceptée par votre Conseil en vote immédiat le 21 avril 2015.

Enfin, nous vous prions de vous référer également à la réponse intermédiaire du Conseil administratif à la résolution. R 638 – 15.04.

La motion M 601 A – 15.04 est ainsi close.

Yvan ROCHAT  
Conseiller administratif

Vernier, le 15 juin 2015

